



Ville d'Esch-sur-Alzette.

**Secrétariat**

PB

Date de l'annonce publique de la séance:  
13.11.2014

Date de la convocation des conseillers:  
13.11.2014

point de l'ordre du jour no:  
11

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 21 novembre 2014**

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Codello, échevins,  
Maroldt, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard,  
Freis, Huss, Mischo, Biltgen, Kersch, conseillers,  
Espen, secrétaire général

**Excusés:** Hinterscheid, échevin, Knaff, Hildgen, conseillers

**Le Conseil Communal;**

**Objet:** Programme «Intégration par le Sport»; tarifs

Considérant que suite aux programmes «LASEP», «Youth Sports-Cool Sports» et «Fit 60+» le Service des Sports propose à partir de la rentrée 2014-2015 un programme dénommé «Intégration par le Sport» destiné exclusivement aux femmes issues de toutes les cultures;

Considérant que certaines femmes et jeunes femmes issues de l'immigration se sentent malheureusement exclues de notre société en raison de leur culture, le Service des Sports a élaboré ce projet avec l'objectif de les faire sortir de cet isolement et de les intégrer dans notre société moyennant un dispositif «multiculturel», à savoir le sport;

Considérant que la participation annuelle au programme «Intégration par le Sport» est fixée comme suit:

- 30 € par cours (adultes)
- 20 € par cours (-18 ans)

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

le programme «Intégration par le Sport»; tarifs.

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général,

Le bourgmestre,